



---

## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENTS 1015 et 1016-01**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Rosemère :

**QUE** le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 11 mai 2026, les règlements suivants :

**1015 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTÉS VULNÉRABLES AUX INONDATIONS PLUVIALES AFIN D'EN DIMINUER LES RISQUES**

**1016-01 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1016 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026**

**QUE** ces règlements sont déposés au greffe de la municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau;

**QU'**ils entrent en vigueur le jour de leur publication, conformément à la Loi.

FAIT À ROSEMÈRE CE 14 MAI 2026

La greffière adjointe

---

Me Chanèle Lecompte